REGLEMENT ANNEXE U15
Départemental puis Bi Départemental – Cher et Indre
SAISON 2026 - 2027

Joueurs nés en 2012 ou 2013

Ballon n° 5 – Terrain foot à 11 – Temps de jeu : 2 x 40 mn

Article 1 : Organisation

Le championnat U15 Départemental en phase 1 puis Bi Départemental **pour les 2ers niveaux** en phase 2 est ouvert à toutes les équipes U15 du District du Cher et de l'Indre et se déroule en 2 phases.

La participation des clubs à ce championnat est limitée à une équipe par niveau sauf dernières séries.

En début de chaque saison sportive sera proposé, selon les critères définis par les commissions Sportive et Coupes / Championnats des Districts concernés, l'organisation d'un championnat U15 D1, D2 et D3 brassage pour la phase 1 et U15 Bi Départemental D1, D2 ainsi qu'un championnat U15 Départemental 2 et 3 pour la phase 2.

Si le nombre d'équipes qui postulent en **« Départemental 1 »** est plus important que le Format de compétition prévu, il sera fait appel à une Fiche de Volontariat qui permettra de départager les équipes par le biais d'un classement selon les critères identifiés.

Article 2 : Brassage « U15 Départemental 1 » CHER

Le championnat Brassage « Départemental 1 » se déroule en 1 phase :

- De Septembre à Décembre en matchs aller-retour.
- 1 poule de 8 équipes
 - ➔ A l'issue de cette phase, les équipes classées respectivement 1ère et 2ème accèderont, si elles en ont vocation, à la R2.
 - ➔ Les équipes du championnat D1 classées respectivement 3ème, 4ème et 5ème accèderont, si elles en ont vocation, au championnat U15 Bi Départemental 1 phase 2 (6 équipes, 3 du Cher et 3 de l'Indre).
 - ➔ L'équipe du championnat D1 classée 6ème ainsi que les équipes classées 1ères des poules « A » et « B » du championnat D2 de la phase 1 seront orientées en championnat U15 Bi Départemental 2 phase 2 (6 équipes, 3 du Cher et 3 de l'Indre) si elles en ont vocation.
 - ➔ Les équipes du championnat D1 de la phase 1 classées 7ème et 8ème accèderont, si elles en ont vocation, au championnat D1 de la phase 2.

Article 3 : Brassage « U15 Départemental 2 » - CHER

Le championnat Brassage « Départemental 2 » se déroule en 1 phase :

- De Septembre à Décembre en aller-retour.
- 1 poule de 6 équipes et 1 poule de 7 équipes avec 1 exempt
 - ➔ A l'issue de cette phase, les équipes du championnat D2 du Cher classées 1ères des poules « A » et « B » de la phase 1 accèderont, si elle en a vocation, au championnat U15 Bi Départemental 2 phase 2 (6 équipes, 3 du Cher et 3 de l'Indre).
 - ➔ Les équipes du championnat D2 du Cher de la phase 1 des poules « A » et « B » classées 2èmes et 3èmes accèderont au championnat U15 Départemental 1 du Cher phase 2(cf. tableau récapitulatif).
 - ➔ Les équipes du championnat D2 du Cher de la phase 1 classées 4èmes et 5èmes des poules « A » **et** « B » accèderont, si elle en a vocation, au championnat U15 Départemental 2 du Cher phase 2(cf. tableau récapitulatif).
 - ➔ Les équipes du championnat D2 du Cher de la phase 1 classées 6èmes et 7ème des poules « A » **et** « B » seront reversées au championnat U15 Départemental 3 du Cher phase 2(cf. tableau récapitulatif).

Article 4 : Brassage « U15 Départemental 3 » - CHER

Le championnat Brassage « Départemental 3 » se déroule en 1 phase :

- De Septembre à Décembre en matchs aller/retour.
- 1 poule de 10 équipes avec 1 exempt
 - ➔ A l'issue de cette phase, les équipes du championnat D3 du Cher de la phase 1 classées 1ère et 2ème accèderont, si elles en ont vocation, au championnat U15 D2 du Cher de la phase 2 (6 équipes).
 - ➔ Les équipes du championnat D3 du Cher phase 1 classées de la 3ème à la 9ème place seront reversées en championnat U15 D3 de la phase 2 + « x » équipes qui s'engageraient.

Article 5 : Phase 2 - « U15 Régional 2 »

- ➔ Les équipes du championnat U15 Départemental 1 de la phase 1 classées respectivement 1ère et 2ème accèderont, si elles en ont vocation, au championnat Régional 2.

Article 6 : Phase 2 - « U15 Bi Départemental 1 » - CHER & INDRE

Le championnat « Bi Départemental 1 » se déroule en 1 phase :

- De Janvier à Juin en matchs aller-retour.
 - ➔ 1 poule de 6 équipes (composée des équipes classées 3èmes, 4èmes et 5èmes du championnat D1 du cher de la phase 1 + 3 équipes D1 de l'Indre phase 1). En cas de refus d'une équipe d'accéder à ce championnat, il sera fait appel au suivant par ordre de classement dans le championnat Départemental concerné. (cf. tableau récapitulatif)

A l'issue de ce championnat, le vainqueur sera champion U15 Bi Départemental 1 pour la saison 2026-2027.

Article 7 : Phase 2 - « U15 Bi Départemental 2 » - CHER & INDRE

Le championnat « Bi Départemental 2 » se déroule en 1 phase :

- De Janvier à Juin en matchs aller-retour.
 - ➔ 1 poule de 6 équipes composée de l'équipe classée 6ème du championnat Départemental 1 de la phase 1 ainsi que les équipes classées 1ères des poules « A » et « B » du championnat D2 de la phase 1 + 3 équipes D1 de l'Indre phase 1). En cas de refus d'une équipe d'accéder à ce championnat, il sera fait appel au suivant par ordre de classement dans le championnat Départemental concerné. (cf. tableau récapitulatif)

A l'issue de ce championnat, le vainqueur sera champion U15 Bi Départemental 2 pour la saison 2026-2027.

Article 8 : Phase 2 - « U15 Départemental 1 » - CHER

Le championnat « Départemental 1 » se déroule en 1 phase :

- De Janvier à Juin en matchs aller-retour.
 - ➔ 1 poule de 6 équipes composée des équipes classées 7ème et 8ème du championnat Départemental 1 de la phase 1 ainsi que les équipes classées 2èmes et 3èmes des poules « A » et « B » du championnat D2 de la phase 1. (cf. tableau récapitulatif)

A l'issue de ce championnat, le vainqueur sera champion U15 Bi Départemental 2 pour la saison 2026-2027.

Article 9 : Phase 2 - « U15 Départemental 2 » - CHER

Le championnat « Départemental 2 » se déroule en 1 phase :

- De Janvier à Juin en matchs aller-retour.
 - ➔ 1 poule de 6 équipes composée des équipes classées 4èmes et 5èmes du championnat Départemental 2 de la phase 1 ainsi que les équipes classées 1ère et 2ème du championnat D3 du Cher de la phase 1.
- **A l'issue de ce championnat, le vainqueur sera champion Départemental U15 D2 pour la saison 2026-2027.**

Article 10 : Phase 2 - « U15 Départemental 3 » - CHER

Le championnat « Départemental 3 » se déroule en 1 phase :

- De Janvier à Juin en matchs aller-retour
 - ➔ 2 poules de 6 équipes avec 1 exempt chacune comprenant les équipes classées 6ème et 7ème poule « A » et 6ème poule « B » du championnat Départemental 2 de la phase 1 ainsi que les équipes classées de la 3ème à la 9ème place du championnat Départemental 3 de la phase 1 + des équipes qui s'engageraient en plus en seconde phase.

Article 11 : Coupes Départementales

Toutes les équipes U15 départementales et régionales auront la possibilité de s'engager (1 équipe par club) en Coupe Départementale. Chaque département présentera son organisation.

Article 12 :

- **A l'issue de la saison 2026 / 2027, les équipes désirant s'engager en Départemental 1 pour la saison 2027 / 2028 se verront proposer une Fiche de Volontariat à la fin de la saison qui permettra de départager les équipes par le biais d'un classement selon les critères identifiés, s'il devait y avoir plus d'équipes que le format proposé.**

- **Il n'y a pas de relation entre les saisons, une fois la saison terminée, on repart à zéro pour la saison suivante.**

Article 13 :

Les cas non prévus au présent règlement annexe seront étudiés par la Commission Championnats et Coupes conformément aux prescriptions des règlements de la Ligue Centre Val-de-Loire et des règlements généraux de la Fédération Française de Football ou dans l'esprit de ces règlements.